



COMPTE RENDU

1ère réunion Comité de quartier HDC – LES BORDES

Tenue le 19 octobre 2021 – 19h30 à 21h45



Étaient présents : M. FASANARO Denis (élu référent), M. DUPUIS Eddy (agent de la ville), M. BASTIEN Guy, Mme. BENZAAD Djahida, Mme. CHABRAND Claire, Mme. DALLET Marie-Anne, M. GASTON Philippe, M. GRANDJEAN Maurice, Mme. LEOCADIE Frédérique, Mme. OGBI Hassina, Mme POMAREL Nicole, M. ROUX Jean-Claude, Mme. TEPELOS Christiane.

Objet : présentation, prise de contact effective et mise en activité du comité de quartier

Préambule

L'élu référent du comité de quartier ainsi que le représentant de la mairie remercient les membres du comité pour leur engagement au sein de leur quartier. Ils proposent aux membres la diffusion des adresses mails au sein même du comité de quartier afin que nous puissions échanger entre nous

Rappel du rôle

Les membres seront un lien entre la mairie et les habitants de leur quartier et pourront être consultés par la mairie suite à des projets envisagés par la commune.

Temporalité des réunions

Une réunion par trimestre est envisagée afin de permettre aux membres de s'exprimer et de faire des propositions pour améliorer la vie dans le quartier.

Une fois par an, le maire réunira les membres du comité de quartier afin de prendre connaissance des desiderata

Rôle des membres du comité

- Rôle principal : servir de relais entre les habitants de leur quartier et la municipalité,
- Collecter et transmettre les remarques et suggestions des habitants du quartier,
- Soumettre des propositions d'actions du quartier,
- Faire que les habitants soient une force de propositions

Élection du secrétaire

Un vote est organisé pour l'élection du secrétaire. Mme LEOCADIE, seule candidate, est élue à l'unanimité.

Présentation des membres du comité de quartier

Les membres ont fait part de leurs interrogations et propositions. Les thématiques abordées ont été :

- L'état des trottoirs abimés par les racines aux abords des Bordes
- L'utilisation du chemin des Buissons par des 2 Roues motorisés ou non qui roulent à vive allure avec les risques que cela engendre pour les piétons qui utilisent ce chemin qui mène au centre commercial via la rue des Bordes. Anciennement, des chicanes étaient posées et protégeaient piétons et personnes à mobilité réduite
- Le stationnement gênant et régulier du personnel du lycée sur les voies privées (Rue de la Clairière) : Mr Dupuis propose de revenir vers le comité de quartier avec des éclaircissements sur la légalité de ces stationnements et l'intervention possible de la police pour faire respecter la tranquillité des riverains ;
- Problèmes d'éclairage et de sécurité aux abords du lycée, notamment aux abords du lycée. Mr Dupuis nous invite à utiliser l'application « Chennevières je signale » pour le traitement ou la remontée vers les autorités compétentes de certains problèmes (éclairage, incivilités, végétations

envahissante, stationnement gênant, dépôts sauvage...).

Mr Fasanaro nous informe qu'une réflexion globale est actuellement en cours à la mairie et englobe l'éclairage (enfouissement des câbles, remplacement des lampadaires électriques), la sécurité, la propreté

- La multiplication des travaux dans la ville, générant des embouteillages
- La faible offre de transports en communs
- L'état des canalisations, bouchées, elles ne jouent plus leur rôle d'absorption lors d'épisodes pluvieux. M. Dupuis nous informe que des travaux d'inspection et de curetage vont être entrepris si besoin par GPSEA dont c'est la compétence.
- Projet de déménagement des écoles de la rue Clément ADER. M. Fasanaro dément catégoriquement et en profite pour démentir tout l'aménagement lié à l'ANRU. M. Fasanaro s'engage à intervenir auprès de l'association syndicale des HDC pour répondre aux inquiétudes et démentir les projets de démolitions d'écoles et de construction de logements sociaux à la place de l'école maternelle située au pied de la résidence, démolition de la colline, de l'église... Un membre demande un courrier officiel du maire pour rassurer les habitants du quartier.
- Les panneaux indiquant des travaux Rue Clément Ader : sont-ils toujours d'actualité ?
- La raison pour laquelle le parking de l'école des HDC n'est pas utilisé ?
- Le stationnement gênant des camions sur les trottoirs aux abords du marché (Bois l'Abbe) et d'un food truck au niveau de la colline
- Les incivilités : déjections canines, détritrus, masques, mégots de cigarette. Les canisettes ne sont pas toujours approvisionnés en sac et les sacs en cartons ne sont pas satisfaisants
- L'occupation des pistes cyclables par les voitures
- L'état du terrain sur lequel se trouve le club de tir à l'arc : nombreux détritrus
- Zone à fort risque d'accident au niveau de la rue de Rabelais, pourquoi ne pas construire un rond-point ?
- Manque de poubelles à la Plaine des Bordes, présence de motos faisant la course
- Le traitement par la justice et la mairie du projet de Poney Club